



Guid'Asso

Loire-Atlantique

Lettre
d'information
juillet 2023

2023, année de déploiement du réseau Guid'Asso en Loire-Atlantique, est l'année des co-constructions :

- coordinations régionales pour adapter le cadre national des labels au territoire ligérien ;
- installation du comité stratégique départemental et premières labellisations (25 mai et 10 juillet) ;
- premières rencontres départementales du réseau (4 mai et 26 septembre).

Nous avons le plaisir de vous présenter ici un point d'étape afin de permettre à chaque accompagnateur de la vie associative de mieux comprendre la progression de ce projet.

1. Les labels Guid'Asso

Grâce aux situations particulières qui viennent questionner et préciser les critères nationaux, les contours des 4 niveaux de labellisation se précisent progressivement. Voici les principaux points à retenir :

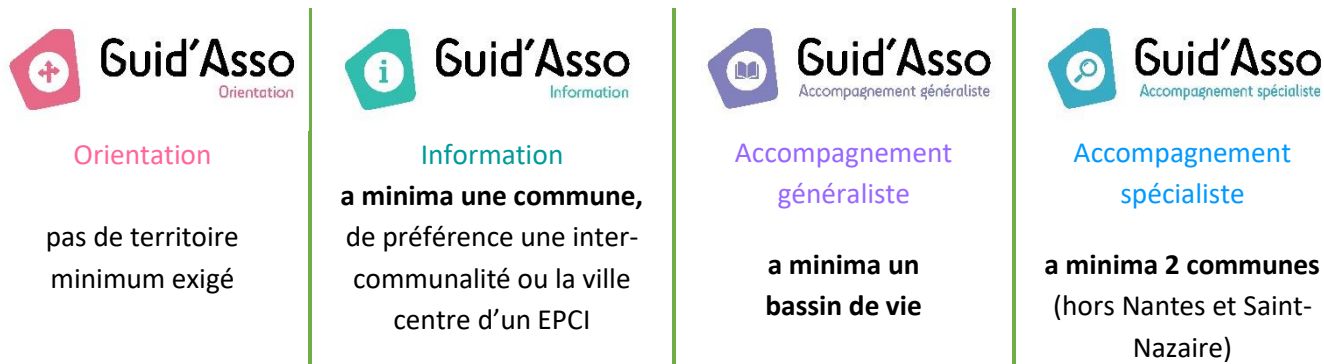
→ Les labels ne sont pas cumulables

Des questions sont apparues sur la possibilité d'accorder des labels secondaires aux structures. Par exemple un accompagnateur généraliste avec un badge accompagnateur spécialiste pour la « fonction employeur ». Mais l'un des objectifs de Guid'Asso étant la lisibilité, il a été décidé jusqu'ici de ne pas complexifier la communication d'un dispositif qui comporte déjà quatre dénominations identifiées. Le cadrage régional ne prévoit donc pas actuellement de cumul. En cas de doute sur le bon niveau de label, contacter la cellule départementale de co-animation.

→ Le service labellisé doit être ouvert à tous, sans condition

Les structures labellisées s'engagent à accueillir tous les bénévoles de leur territoire. Cependant, pour les structures qui proposent des services sous condition d'adhésion, la notion de gratuité a été précisée afin de tracer une frontière entre un accompagnement Guid'Asso et un accompagnement nécessitant une adhésion. Ainsi, pour prétendre aux labels, il faut s'engager à inscrire les trois premiers rendez-vous d'accompagnement dans la gratuité.

→ Les territoires minimum d'intervention des structures labellisées ont été précisés :

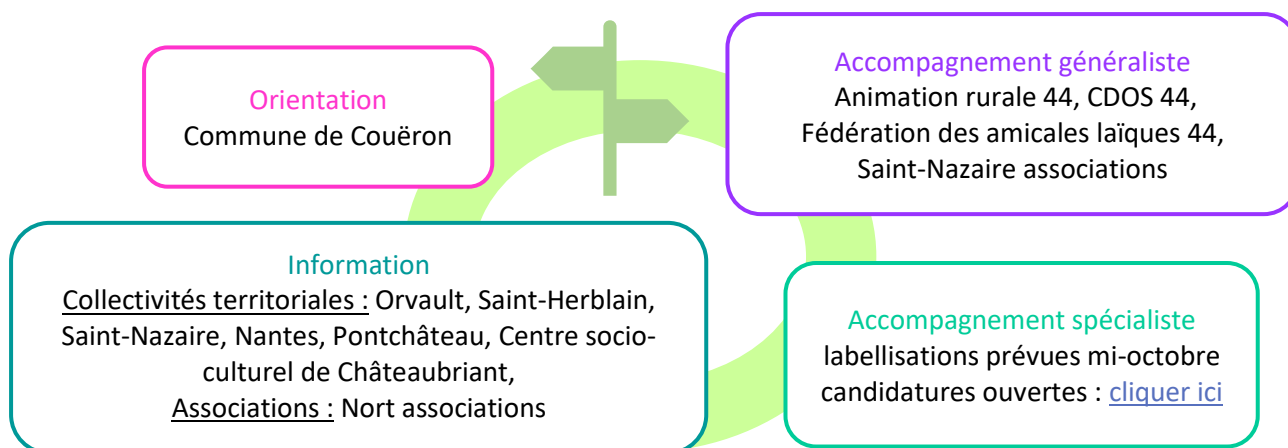


→ Le label spécialiste aura deux entrées :

Il pourra concerner des structures qui possèdent une expertise :

- dans un domaine spécifique. Par exemple : la culture, l'action sociale, le sport ;
- sur une thématique particulière. Par exemple : le bénévolat, la transition écologique, l'emploi.

2. Les structures labellisées (juillet 2023)



Passé les premières campagnes de labellisation, les candidatures Guid'Asso seront étudiées au fil de l'eau. N'hésitez pas à contacter la cellule de co-animation pour toute question.



La prochaine rencontre du réseau est prévue **le 26 septembre de 9h à 14h à Orvault**, au château de la Gobinière. Elle sera ouverte aux structures labellisées et aux candidats aux labels (dont « accompagnement spécialiste »).

Vos contacts Guid'Asso : la cellule de co-animation

DSDEN – SDJES 44 :

Christine Paquelet

Christine.Paquelet-Landry@ac-nantes.fr

06 21 82 50 51

FAL 44 :

Sophie Labeille

slabeille@laligue44.org

02 51 86 33 19

CDOS 44 :

Yves Garreau

vp.professionalisation@cdos44.fr

02 40 86 33 31

Site internet:

[cliquer ici](#)

Suivi administratif : Emilie Kergreis - ddva44@ac-nantes.fr - 02 40 12 81 43